

Des représentants du Canada et des Etats-Unis se sont réunis cette semaine à Ottawa afin d'échanger leurs vues sur le premier rapport annuel de la CMI portant sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Les représentants ont également fait état des mesures mises en oeuvre afin de combattre et d'éliminer la pollution provenant de déchets municipaux et industriels, de bateaux et d'autres sources. Par l'Accord signé en 1972 par le Président M. Richard M. Nixon et le premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau les gouvernements du Canada et des Etats-Unis s'engagent à coordonner leurs programmes d'action afin de restaurer et de préserver la qualité de l'eau des Grands lacs. Les délégués des deux pays ont noté avec satisfaction la conclusion de la CMI selon laquelle on peut déjà constater les répercussions bénéfiques sur la qualité de l'eau des activités entreprises aux termes de l'Accord, en dépit de la brièveté de la période faisant l'objet du rapport. Il s'agit là d'un heureux présage si l'on considère que ces activités sont maintenant en plein essor.

Assistaient à cette réunion des représentants canadiens du Ministère des Affaires extérieures, d'Environnement Canada, du Ministère des Finances, du Conseil du Trésor, du Ministère des Travaux publics, du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, du Ministère des Transports, du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Environnement du gouvernement de l'Ontario. La délégation américaine, dirigée par M. Fitzhugh Green, administrateur adjoint de la Environmental Protection Agency, comprenait des représentants du département d'Etat, de la U.S. Environmental Protection Agency, de la Garde côtière des Etats-Unis, de la Commission du bassin des Grands lacs, du U.S. Corps of Engineers, du département de l'Agriculture, de la Commission de l'énergie atomique, du département du Commerce, de la National Oceanic and Atmosphere Administration, de la St. Lawrence Seaway Development Corporation et des Etats du Minnesota et de l'Illinois.

Les représentants des deux pays ont examiné le rapport de la CMI et les diverses recommandations qui y sont contenues. Ils ont prêté une attention particulière aux mesures visant à aider la Commission à s'acquitter de l'obligation qui lui est faite par l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs d'exercer une surveillance et de faire rapport sur les progrès accomplis au Canada et aux Etats-Unis vers la réalisation des objectifs précisés dans l'Accord. Les représentants se sont félicités du travail fait jusqu'à maintenant par la CMI à cet égard et ils ont convenu que les deux gouvernements feraient tout leur possible pour réagir de façon positive aux recommandations contenues dans le rapport annuel de la CMI. En outre, les représentants ont pris note de l'inquiétude qu'exprime le rapport de la CMI du fait que les gouvernements n'ont pas

...2